



Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 27-5266-5 | Numéro de version: | 2.06 |
| Date de révision: | 03/01/2020 | Annule et remplace la version du : | 13/07/2018 |

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM)SCOTCH-WELD(TM) SPRAY 76

Numéros d'identification de produit

YP-2080-6116-5

7000116779

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|----------------------|--|
| ADRESSE: | 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX |
| Téléphone: | 01 30 31 61 61 |
| E-mail: | tfr@mmm.com |
| Site internet | http://3m.quickfds.com |

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)|SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

| Ingrédient | Numéro CAS | EC No. | % par poids |
|--------------------|------------|-----------|-------------|
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | 201-185-2 | < 30 |

MENTIONS DE DANGER:

| | |
|------|--|
| H222 | Aérosol extrêmement inflammable. |
| H229 | Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

| | |
|-------|--|
| P210A | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P211 | Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. |
| P251 | Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. |

Intervention::

| | |
|--------------------|--|
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
|--------------------|--|

Stockage:

| | |
|-------------|---|
| P410 + P412 | Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F. |
|-------------|---|

Elimination:

| | |
|------|--|
| P501 | Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale. |
|------|--|

3M(TM)SCOTCH-WELD(TM) SPRAY 76

45% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

Contient 9% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

H304 n'est pas requis à l'étiquette parce que le produit est un aérosol.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Ingrédient | Numéro CAS | EC No. | REACH Registration No. | % par poids | Classification |
|--|------------|-----------|------------------------|-------------|---|
| Diméthyl éther | 115-10-6 | 204-065-8 | | 40 - 60 | Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota U |
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | 201-185-2 | 01-2119459211-47 | < 30 | Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066 |
| aromatiques | Mélange | | | 5 - 15 | Substance non classée comme dangereuse |
| Cyclohexane | 110-82-7 | 203-806-2 | | 7 - 13 | Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336; Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | | 920-901-0 | 01-2119456810-40 | 1 - 5 | Tox.aspiration 1, H304; EUH066 |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | 26523-78-4 | 247-759-6 | | < 0,05 | Skin Sens. 1B, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 |

Note: Toute entrée dans la colonne # CE qui commence avec le numéro 6, 7, 8 ou 9 est un numéro provisoire de la liste fournie par l'ECHA en attendant la publication du numéro officiel de l'inventaire CE de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|---------------------|------------------------|
| Hydrocarbures | Pendant la combustion. |
| Formaldéhyde à | Pendant la combustion. |
| Monoxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Dioxyde de carbone | Pendant la combustion. |

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions

d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence: | Type de limite | Informations complémentaires: |
|--------------------|------------|--------------|--|-------------------------------|
| Cyclohexane | 110-82-7 | VLEPs France | VLEP (8 heures) contraignante: 700 mg/m ³ (200 ppm); VLCT (15 minutes): 1300 mg/m ³ (375 ppm). | |
| Diméthyl éther | 115-10-6 | VLEPs France | VLEP (8 heures): 1920 mg/m ³ (1000 ppm) | |
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | VLEPs France | VLEP (8 heures) : 610 mg/m ³ (200 ppm); VLCT (15 minutes) : 760 mg/m ³ (250 ppm) | la peau |

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des

maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Ne pas rester dans la zone si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

| Matériel | Epaisseur (mm) | Temps de pénétration |
|---------------------|----------------------------|----------------------------|
| Caoutchouc nitrile. | Pas de données disponibles | Pas de données disponibles |

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence

Etat physique:

Liquide

Couleur

Incolore

| | |
|---|---|
| Aspect physique spécifique:: | Aérosol |
| Odeur | Odeur douce |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| pH | <i>Non applicable.</i> |
| Point/intervalle d'ébullition: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point de fusion: | <i>Non applicable.</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable. |
| Dangers d'explosion: | Non classifié |
| Propriétés comburantes: | Non classifié |
| Point d'éclair: | -42 °C |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Pression de vapeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité relative | 0,7 [Réf. Standard :Eau = 1] |
| Hydrosolubilité | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité de vapeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Température de décomposition | <i>Non applicable.</i> |
| Viscosité | <i>Non applicable.</i> |
| Densité | 0,7 g/ml |

9.2. Autres informations:

| | |
|--------------------------------------|---|
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Teneur en matières volatiles: | 85 - 95 % |

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Non applicable | |

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---|--------------------------------|------------|--|
| Produit | cutané | | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Diméthyl éther | Inhalation-Gaz (4 heures) | Rat | LC50 164 000 ppm |
| Acétate de méthyle | cutané | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Acétate de méthyle | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 > 49 mg/l |
| Acétate de méthyle | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Cyclohexane | cutané | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Cyclohexane | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 > 32,9 mg/l |
| Cyclohexane | Ingestion | Rat | LD50 6 200 mg/kg |
| Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Inhalation - | | LC50 estimé à 20 - 50 mg/l |

3M(TM)SCOTCH-WELD(TM) SPRAY 76

| | Vapeur | | |
|--|-----------|-------|--------------------|
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | cutané | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | cutané | Lapin | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Ingestion | Rat | LD50 19 500 mg/kg |

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------|---------------------------------|
| Acétate de méthyle | Lapin | Aucune irritation significative |
| Cyclohexane | Lapin | Moyennement irritant |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Lapin | Irritation minimale. |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Lapin | Aucune irritation significative |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------|---------------------------------|
| Acétate de méthyle | Lapin | Irritant modéré |
| Cyclohexane | Lapin | Moyennement irritant |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Lapin | Moyennement irritant |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Lapin | Aucune irritation significative |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|---------------|---------------|
| Acétate de méthyle | Humain | Non-classifié |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Cochon d'Inde | Non-classifié |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Cochon d'Inde | Sensibilisant |

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|--|----------|---|
| Diméthyl éther | In vitro | Non mutagène |
| Diméthyl éther | In vivo | Non mutagène |
| Acétate de méthyle | In vitro | Non mutagène |
| Acétate de méthyle | In vivo | Non mutagène |
| Cyclohexane | In vitro | Non mutagène |
| Cyclohexane | In vivo | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | In vitro | Non mutagène |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | In vivo | Non mutagène |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | In vitro | Non mutagène |

Cancérogénicité

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|--|--------------|----------------|-----------------|
| Diméthyl éther | Inhalation | Rat | Non-cancérogène |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Non spécifié | Non disponible | Non-cancérogène |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---|--------------|--|----------------|-----------------------|------------------------|
| Diméthyl éther | Inhalation | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 40 000 ppm | pendant l'organogénèse |
| Cyclohexane | Inhalation | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Rat | NOAEL 24 mg/l | 2 génération |
| Cyclohexane | Inhalation | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Rat | NOAEL 24 mg/l | 2 génération |
| Cyclohexane | Inhalation | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 6,9 mg/l | 2 génération |
| Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Non spécifié | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Non disponible | NOAEL NA | 1 génération |
| Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Non spécifié | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Non disponible | NOAEL NA | 28 jours |
| Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Non spécifié | Non classifié pour les effets sur le développement | Non disponible | NOAEL NA | pendant la grossesse |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 1 000 mg/kg/day | 1 génération |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Rat | NOAEL 200 mg/kg/day | 1 génération |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Rat | NOAEL 1 000 mg/kg/day | 1 génération |

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--------------------|------------|---------------------------------------|---|------------------------|----------------------|--------------------|
| Diméthyl éther | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Rat | LOAEL 10 000 ppm | 30 minutes |
| Diméthyl éther | Inhalation | Sensibilisation cardiaque | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Chien | NOAEL 100 000 ppm | 5 minutes |
| Acétate de méthyle | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Homme et animal | NOAEL Non disponible | |
| Acétate de méthyle | Inhalation | irritation des voies respiratoires | Peut provoquer une irritation respiratoire. | Homme et animal | NOAEL Non disponible | |
| Acétate de méthyle | Inhalation | Cécité | Non-classifié | | NOAEL Non disponible | |
| Acétate de méthyle | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | | NOAEL Non disponible | |
| Cyclohexane | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Homme et animal | NOAEL Non disponible | |
| Cyclohexane | Inhalation | irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Homme et animal | NOAEL Non disponible | |
| Cyclohexane | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Jugement professionnel | NOAEL Non disponible | |

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée |
|-----|-------|--------------------|--------|------------|---------------|-------|
|-----|-------|--------------------|--------|------------|---------------|-------|

3M(TM)SCOTCH-WELD(TM) SPRAY 76

| | | | | ms | | d'exposition |
|---------------------------------|------------|--|---|--------|---------------------|--------------|
| Diméthyl éther | Inhalation | système hématopoïétique | Non-classifié | Rat | NOAEL 25 000 ppm | 2 années |
| Diméthyl éther | Inhalation | Foie | Non-classifié | Rat | NOAEL 20 000 ppm | 30 semaines |
| Acétate de méthyle | Inhalation | système respiratoire | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 1,1 mg/l | 28 jours |
| Acétate de méthyle | Inhalation | Système endocrine système hématopoïétique Foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Rat | NOAEL 6,1 mg/l | 28 jours |
| Cyclohexane | Inhalation | Foie | Non-classifié | Rat | NOAEL 24 mg/l | 90 jours |
| Cyclohexane | Inhalation | système auditif | Non-classifié | Rat | NOAEL 1,7 mg/l | 90 jours |
| Cyclohexane | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Lapin | NOAEL 2,7 mg/l | 10 semaines |
| Cyclohexane | Inhalation | système hématopoïétique | Non-classifié | Souris | NOAEL 24 mg/l | 14 semaines |
| Cyclohexane | Inhalation | le système nerveux périphérique | Non-classifié | Rat | NOAEL 8,6 mg/l | 30 semaines |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Ingestion | Foie | Non-classifié | Rat | NOAEL 500 mg/kg/day | 2 années |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Rat | NOAEL 200 mg/kg/day | 1 génération |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | Ingestion | système respiratoire | Non-classifié | Rat | NOAEL 500 mg/kg/day | 2 années |

Danger par aspiration

| Nom | Valeur |
|--|---------------------|
| Cyclohexane | Risque d'aspiration |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | Risque d'aspiration |

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|--------------------|----------|---------------|--------------|------------|----------------------------------|---------------|
| Diméthyl éther | 115-10-6 | guppy | expérimental | 96 heures | Concentration létale 50% | >4 100 mg/l |
| Diméthyl éther | 115-10-6 | puce d'eau | expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | >4 400 mg/l |
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | Algues vertes | expérimental | 72 heures | Effet concentration 50% | >120 mg/l |
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | puce d'eau | expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | 1 026,7 mg/l |
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | Algues vertes | expérimental | 72 heures | Concentration sans effet observé | 120 mg/l |

3M(TM)SCOTCH-WELD(TM) SPRAY 76

| | | | | | (NOEC) | |
|--|------------|--------------------|--------------|-----------|---|-------------|
| Cyclohexane | 110-82-7 | Vairon de Fathead | expérimental | 96 heures | Concentration létale 50% | 4,53 mg/l |
| Cyclohexane | 110-82-7 | puce d'eau | expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | 0,9 mg/l |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | 920-901-0 | Algues vertes | Estimé | 72 heures | Niveau d'effet 50% | >1 000 mg/l |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | 920-901-0 | Truite arc-en-ciel | Estimé | 96 heures | Concentration létale 50% | >1 000 mg/l |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | 920-901-0 | puce d'eau | Estimé | 48 heures | Niveau d'effet 50% | >1 000 mg/l |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | 920-901-0 | Algues vertes | Estimé | 72 heures | NOEL | 1 000 mg/l |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | 920-901-0 | puce d'eau | expérimental | 21 jours | NOEL | 1 mg/l |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | 26523-78-4 | Autres crustacées | Estimé | 96 heures | Effet concentration 50% | 0,0215 mg/l |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | 26523-78-4 | Crevete myside | Estimé | 28 jours | Concentration sans effet observé (NOEC) | 0,004 mg/l |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|--------------------------------|----------|------------------------------------|--|--------------------------------|
| Diméthyl éther | 115-10-6 | expérimental Photolyse | | Demi-vie photolytique (dans l'air) | 12.4 jours (t 1/2) | Autres méthodes |
| Diméthyl éther | 115-10-6 | expérimental Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 5 % en poids | OCDE 301D |
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | expérimental Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 70 % en poids | OCDE 301D |
| Cyclohexane | 110-82-7 | expérimental Photolyse | | Demi-vie photolytique (dans l'air) | 4.14 jours (t 1/2) | Autres méthodes |
| Cyclohexane | 110-82-7 | expérimental Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 77 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO | OECD 301F - Manometric Respiro |
| Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | 920-901-0 | Estimé Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 31.3 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO | OECD 301F - Manometric Respiro |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | 26523-78-4 | expérimental Hydrolyse | | Demi-vie hydrolytique | 14 heures (t 1/2) | Autres méthodes |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | 26523-78-4 | expérimental Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | <4 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en | OCDE 301D |

3M(TM)SCOTCH-WELD(TM) SPRAY 76

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|-------------------------------|--|
| | | | | | oxygène théorique DBThO | |
|--|--|--|--|--|-------------------------------|--|

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---|------------|---|----------|---|---------------|-----------------|
| Diméthyl éther | 115-10-6 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | expérimental Bioconcentratie | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 0.18 | Autres méthodes |
| Cyclohexane | 110-82-7 | expérimental BCF-Carp | 56 jours | Facteur de bioaccumulation | 129 | OCDE 305E |
| Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics | 920-901-0 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Phosphite de tris(nonylphényle) | 26523-78-4 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. L'installation doit être capable de gérer les aérosols. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

- 08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
- 16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.
- 20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)
15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

YP-2080-6116-5

ADR/RID: UN1950, AEROSOLS QUANTITE LIMITEE, 2.1, (E), Classification code ADR : 5F.

CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.

ICAO/IATA: UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenue(s) dans ce produit est/sont soumises via l' Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient

Cyclohexane

Numéro CAS

110-82-7

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

| | |
|--------|---|
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| H220 | Gaz extrêmement inflammable. |
| H222 | Aérosol extrêmement inflammable. |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H229 | Récipient sous pression peut exploser si chauffé. |
| H280 | Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges |

| | |
|------|---|
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Raison de la révision:

- Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
- Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.
- Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
- Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été modifiée.
- Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
- Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.
- Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 6: Rejet accidentel personnel (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
- Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
- Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.
- Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.
- Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.
- Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
- Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été supprimée.
- Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
- 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
- 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
- Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
- Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
- Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été supprimée.
- Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.
- Section 15: Restrictions concernant les informations sur les ingrédients de fabrication - L'information a été ajoutée.
- Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
- Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr

